



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coronavirus

Question au Gouvernement n° 2756

Texte de la question

CORONAVIRUS

Mme la présidente. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. J'associe à cette question mes collègues de l'Oise Olivier Dassault et Éric Woerth, sans oublier notre collègue Pierre Vatin, confiné depuis hier soir. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

Alors que le coronavirus a atteint la France, l'Oise se trouve en première ligne et paye un lourd tribut. Je tiens à saluer le courage et la résilience de ses habitants et de ses élus locaux, qui font face à la situation avec dignité malgré les inquiétudes légitimes qui les assaillent. J'ai également une pensée pour les victimes et tous les personnels de santé confinés ou travaillant dans les hôpitaux, qui luttent pied à pied contre la maladie et qui accompagnent nos malades. Enfin, je remercie les services de l'État, qui, dans le contexte extrêmement difficile que nous connaissons, accomplissent leurs missions avec dévouement et abnégation. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Depuis quelques jours, l'Oise est mise sous cloche, des mesures de sauvegarde – manifestations interdites, déplacements limités, établissements scolaires fermés dans certaines communes – ayant été prises, en plus des gestes de bon sens qui s'imposent à chacun d'entre nous, pour limiter la propagation du virus.

Si le manque de transparence qui a accompagné les premières heures de l'apparition de cas dans notre département a été en partie résorbé, une plus grande pédagogie est nécessaire, notamment pour ce qui concerne le zonage des interdictions et des fermetures. En outre, des interrogations demeurent, notamment sur la recherche du patient zéro et la prise en charge des militaires de la base de Creil à leur retour de Chine. J'appelle donc à ce que toute la lumière soit faite et à ce que des réponses soient apportées sans délai.

Monsieur le Premier ministre, que dites-vous aux habitants de l'Oise ? Comment pouvez-vous, afin d'éviter la psychose, les rassurer sur l'action de l'État ?

M. Pierre Cordier. Très bonne question !

M. Maxime Minot. Alors qu'il fait peu de doute que la phase 3 de l'alerte sanitaire sera déclenchée dans les prochaines heures ou dans les prochains jours, comment comptez-vous associer l'ensemble des personnels soignants du département – y compris les médecins de ville et les infirmiers libéraux – à la gestion de l'épidémie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie de votre question, qui me permet de faire un point sur la situation du département de l'Oise, lequel est particulièrement touché par l'épidémie, puisqu'il compte désormais soixante-quatre malades du coronavirus et que des zones de circulation active du virus s'y concentrent.

Je rappelle, sans visée polémique aucune, que nous tenons, depuis le premier jour, au moins une conférence de presse quotidienne, au cours de laquelle nous livrons la totalité des informations disponibles.

M. Pierre Cordier. On le sait ! On vous écoute tous les jours...

M. Olivier Véran, ministre. J'ai d'ailleurs annoncé, au cours d'une de ces conférences de presse, la détection de trois malades dans la base militaire de Creil. Nous avons depuis reçu des informations permettant d'exclure l'hypothèse selon laquelle l'infection se serait propagée à partir de cette base militaire, mais qu'importe : les chaînes de contamination doivent être identifiées et toutes les pistes doivent être explorées.

M. Maxime Minot. C'est sûr !

M. Olivier Véran, ministre. Le patient zéro, vous l'avez parfaitement dit, doit être recherché par tous les moyens et nous devons protéger la population.

Je me suis rendu dès vendredi soir dans les communes de Vaumoise et de Crépy-en-Valois – dont je salue le maire, qui a été testé positif au coronavirus. J'y ai rencontré les différents acteurs concernés – le préfet, la rectrice, les élus, le directeur général de l'ARS, l'agence régionale de santé – ainsi que la population de la commune de Vaumoise, qui m'a posé des questions auxquelles j'ai répondu sans filtre.

M. Pierre Cordier. Sans filtre, c'est le cas de le dire !

M. Olivier Véran, ministre. J'ai trouvé cette population extrêmement courageuse et faisant preuve de beaucoup de sang-froid et de cran, ce qui, dans la période actuelle, me semble important.

Je me suis par ailleurs entretenu avant-hier avec le maire de Creil après le déploiement de diverses mesures de confinement et de fermeture d'écoles. Il m'a fait savoir combien il était satisfait de constater que les services de l'État étaient pleinement opérationnels dans l'ensemble du département de l'Oise.

Soyez assuré, monsieur le député, qu'en la matière, nous faisons le maximum, depuis le premier jour, pour protéger les populations. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Merci de ces éléments de réponse, monsieur le ministre. Je vous rejoins sur un point : le coronavirus n'est ni de droite ni de gauche. Vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés afin d'éradiquer ce virus qui fait tant paniquer les Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2756

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2020](#)